

**LA
GRÂCE***
DÉFINIE ET DÉFENDUE

** Ce qu'une confession de foi du XVII^e siècle
peut nous apprendre sur le péché, le salut
et la souveraineté de Dieu*

KEVIN DEYOUNG



La Rochelle

Introduction

L'éloge de la précision

Ma première voiture était une Dodge Neon 1995 et c'était un tacot. En plus d'être une automobile à l'allure féminine (comme me l'a fait remarquer celle qui, plus tard, est devenue ma femme alors que je passais la prendre pour l'un de nos premiers rendez-vous), cette mignonne petite houppette blanche (la voiture, pas ma femme !) n'a jamais fonctionné correctement. Les problèmes liés à l'alignement, au système électrique et à la transmission sont ceux dont je me souviens.

Mais pires encore étaient ses arrêts inopinés, sans raison apparente. Que ce soit devant un feu tricolore, en tournant au coin d'une rue ou, que sais-je, quand un colibri lui éternuait dessus, elle s'éteignait complètement. Le tableau de bord s'assombrissait et la voiture ralentissait jusqu'à l'arrêt total.

Étant un génie de la mécanique automobile, j'ai appris que la seule chose à faire dans une telle situation était de soulever le capot (quand j'arrivais à repérer le levier), me placer à l'avant du véhicule, trouver un truc d'aspect argenté et taper dessus cinq ou six fois

avec un cliquet. Immanquablement, la voiture redémarrait. Une fois marié, j'ai pu transmettre ce précieux savoir-faire à Trisha. À son tour, elle allait pouvoir s'amuser à marteler cette pièce de notre défunte automobile tout en faisant signe à une file de véhicules de dépasser notre Neon, victime de la route.

Il a fallu peu de temps avant que ma femme juge que cette façon de « solutionner le problème » était loin de satisfaire. Remettant en cause mes compétences mécaniques, elle a eu le culot de suggérer qu'une petite visite chez un garagiste qualifié s'imposait. Le mécanicien en question était en mesure de déterminer que le truc argenté sur lequel nous nous défoulions était en fait l'alternateur, cette indispensable pièce qui alimente le système électrique pendant que le moteur tourne. Il s'avère que la méthode « pif paf » en matière de réparation automobile n'est ni une solution à long terme ni un diagnostic particulièrement sophistiqué. Taper sur les choses avec un cliquet peut fonctionner un certain temps, mais tôt ou tard, vous devrez entretenir votre voiture avec un peu plus de précision.

Se soucier suffisamment pour être prudent

Je suis bien content de savoir qu'il y a dans le monde des gens – en fait la plupart des gens, semble-t-il – qui connaissent les voitures bien mieux que moi. Je ne cherche pas une personne gentille et bien intentionnée pour remplacer mon alternateur. Je veux quelqu'un qui a porté une attention particulière aux complexités de la réparation automobile. Je souhaite trouver quelqu'un qui se soucie de la précision et qui sait ce qu'il fait. Je veux un expert.

Agir comme si personne n'est mieux informé que les autres est non seulement absurde, c'est aussi une grave erreur. Dans son livre intitulé *The Death of Expertise* (La mort de l'expertise), Tom Nichols fait référence aux résultats d'une enquête menée il a quelques années

selon lesquels l'enthousiasme pour une intervention militaire en Ukraine était directement proportionnel à l'ignorance d'une personne concernant ce pays. Il semblerait que plus nous sommes stupides, plus nous demeurons confiants à l'égard de nos réalisations intellectuelles. Nichols relate encore cet incident sur Twitter au cours duquel une personne essayait de faire des recherches sur le gaz sarin. Quand l'expert mondial en gaz sarin a proposé son aide, l'individu en question (un « crétin » de première classe, dirions-nous) s'est mis à lui reprocher sévèrement de se prendre pour un Monsieur-je-sais-tout. Le chercheur n'était peut-être pas savantissime, mais, dans ce cas-ci, ses connaissances dépassaient largement celles d'une personne s'appuyant sur un réseau d'internautes pour ses recherches en ligne. Et quand il s'agit de guerre chimique, je préfère que mes experts aient autant de compétences que possible.

Nous avons avalé le mensonge qui dit que si nous croyons en l'égalité des droits, alors nous devons considérer que toutes les opinions ont une valeur égale. Nichols nous raconte aussi l'histoire d'un étudiant au premier cycle argumentant avec un astrophysicien de renom qui était sur le campus pour donner une conférence sur la défense antimissile. Voyant que le célèbre scientifique n'était pas prêt à changer d'avis même après avoir entendu la réfutation d'un étudiant de première année, ce dernier a conclu en maugréant : « Votre hypothèse ou la mienne, cela s'équivaut. » Ce à quoi l'astrophysicien a répliqué immédiatement : « Non, non, non. Mes hypothèses sont bien, *bien* meilleures que les vôtres¹. » Il n'y avait rien de mal à ce que l'étudiant pose des questions difficiles ou même qu'il cherche à débattre des points. Le problème venait

1. Tom Nichols, *The Death of Expertise: The Campaign against Established Knowledge and Why it matters* [La mort de l'expertise : campagne contre la connaissance établie et pourquoi cela importe], trad. libre, Oxford, R.-U., Oxford University Press, 2017, p. 82-83.

plutôt du fait qu'il s'imaginait avoir autant à offrir sur le sujet, après à peine quelques minutes de réflexion, que le scientifique après des décennies de formation et de recherche.

Nous vivons une époque où la passion est souvent considérée comme un substitut acceptable de la précision. Charles Spurgeon a un jour conseillé à de jeunes pasteurs de « faire valoir des arguments très durs à l'aide de mots très doux² », s'ils se trouvaient entraînés dans une controverse. C'est une bonne chose que Spurgeon n'ait jamais utilisé les médias sociaux ! Trop de tweets et de billets se spécialisent dans des mots excessivement durs et des arguments particulièrement légers. Plusieurs d'entre nous, même parmi les chrétiens, ont peu de patience en ce qui concerne la réflexion rigoureuse et peu d'intérêt pour la précision soignée. Nous exprimons nos émotions mieux que nous ne raisonnons, et nous décrivons mieux nos sentiments que nous ne définissons nos mots. Voilà bien une des raisons pour lesquelles nous avons besoin d'étudier les vieilles confessions écrites par des personnes aujourd'hui décédées. Quelles que soient les erreurs de dureté ou de rhétorique exagérée qui ont pu exister dans les discours théologiques des siècles passés, ceci reste merveilleusement vrai et rafraîchissant : leurs auteurs étaient inlassablement passionnés de vérité doctrinale. Ils se souciaient d'être fidèles aux Écritures, des définitions et de la précision. Loué soit Dieu, ils s'en préoccupaient suffisamment pour être prudents.

Et il n'est aucune confession ou catéchisme de l'époque de la Réforme, où nous voyons cela avec autant de clarté que dans les Canons de Dordrecht.

2. C. H. Spurgeon, *Lectures to My Students, Complete and Unabridged* [Conversations avec mes étudiants, complètes et intégrales], trad. libre, Grand Rapids, Mich., Zondervan, 1979, p. 173.

Une fleur, quel que soit son nom

Si les Canons de Dordrecht sont un tant soit peu connus, c'est en tant qu'ancêtres de TULIP, cet acronyme facile à retenir en anglais, qui résume les « Cinq points du Calvinisme ». Ayant grandi dans une Église réformée néerlandaise, je me souviens d'avoir appris, enfant, que nous croyions en la dépravation totale (*Total depravity*), en l'élection inconditionnelle (*Unconditional election*), en l'expiation limitée à un certain nombre (*Limited atonement*), à la grâce irrésistible (*Irresistible grace*) et à la persévérance des saints (*Perseverance of the saints*). Je suis reconnaissant pour cette synthèse pratique des thèmes-clés sotériologiques. Comme tout bon Néerlandais, j'ai assisté à de nombreux défilés de la saison des tulipes et je n'ai aucune envie de bannir TULIP de notre vocabulaire théologique.

Et pourtant, malgré tous les points sur lesquels TULIP dit vrai en termes de vérité biblique, il y a plusieurs choses sur lesquelles l'acronyme – ou du moins l'usage qui en est fait – peut faire fausse route.

Tout d'abord, TULIP n'est pas un résumé adéquat du calvinisme. Ce dernier ne s'est jamais limité à la prédestination. En fait, il n'est même pas juste de dire que cette doctrine était au cœur de la théologie de Calvin. De toute évidence nous savons, grâce aux Canons eux-mêmes, qu'elle est importante pour la théologie réformée, mais nous ne devrions pas restreindre le calvinisme à des préoccupations uniquement sotériologiques. La théologie réformée n'est pas une version réduite de la doctrine du salut et des soi-disant doctrines de la grâce ; au contraire, elle est bien plus que cela³.

3. Bien que le terme calvinisme ne soit pas, du point de vue de l'historien, la meilleure description abrégée d'un large mouvement de théologiens et de siècles de développement théologique, il est devenu pratiquement synonyme de la tradition

Ensuite, TULIP n'est pas un résumé historique du calvinisme. Bien que les Canons de Dordrecht comptent cinq points comme TULIP, ce dernier n'a pas été utilisé pour résumer le premier avant le xx^e siècle. L'acronyme a été popularisé par David Steele et Curtis Thomas dans leur livre *The Five Points of Calvinism: Defined, Defended, Documented* (Les cinq points du calvinisme : définis, défendus et documentés)⁴. La plus ancienne utilisation connue de TULIP remonte à cinquante années plus tôt lorsque l'acronyme apparaît en 1913 dans la revue intitulée *The Outlook* (Le point de vue). Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas parler des doctrines contenues dans TULIP, mais plutôt qu'il ne faut pas surfaire cet acronyme comme étant la meilleure ou la seule façon de parler des Canons de Dordrecht, qui plus est, du calvinisme dans son ensemble⁵.

Enfin, TULIP n'est pas un résumé tout à fait exact des Canons eux-mêmes. Ceux-ci, comme nous le verrons dans les chapitres à venir, même s'ils se présentent en cinq points, ne peuvent être réduits à seulement cinq vérités théologiques. Ils sont plus détaillés, plus complets et plus nuancés que ce qui peut être saisi dans TULIP. Bref, bien qu'il ne soit pas question d'abandonner cet acronyme,

confessionnelle réformée et sera donc utilisé dans le présent ouvrage de manière interchangeable avec le mot *réformé*. Que ceux qui approuvent la sotériologie de Dordrecht, tout en écartant des parties importantes de la tradition réformée puissent encore être appelés calvinistes est une question qui continue à diviser à la fois les historiens universitaires et les praticiens contemporains.

4. David N. Steele et Curtis C. Thomas, *The Five Points of Calvinism: Defined, Defended, Documented* [Les cinq points du calvinisme : définis, défendus et documentés], trad. libre, Phillipsburg, N. J., Prebyterian & Reformed, 1963.

5. Voir le livre de Kenneth J. Stewart, *Ten Myths about Calvinism: Recovering the Breadth of the Reformed Tradition* [Dix mythes sur le calvinisme : rétablir la dimension de la tradition réformée], trad. libre, Downers Grove, Ill, IVP Academic, 2011, p. 75-95.

nous devrions être reconnaissants du fait qu'il y a bien d'autres fleurs dans le jardin de Dordrecht en plus de TULIP.

Ce qu'Arminius a semé

Avant d'explorer *ce que disent* les Canons, nous devons comprendre *la raison d'être* d'un tel document. Autrement dit, nous avons besoin de réviser un peu d'histoire avant d'en venir à la théologie⁶. Et cela veut dire que nous devons saisir comment il a pu arriver que des gens qui se croyaient calvinistes aient par la suite été identifiés comme arminiens. Le récit peut sembler un peu opaque, à cause des lieux inconnus et des noms néerlandais étranges (même si mes parents m'ont toujours répété « if you ain't Dutch, you ain't much ! », une rimette signifiant que si tu n'es pas néerlandais, tu n'es pas grand-chose). Certaines personnes se trompent dès le début, remplaçant le premier *i* dans arminien par un *e* (croyez-moi, le débat historique n'a rien à voir avec les Arméniens de l'Asie occidentale). Donc avant de commencer ce petit voyage historique, il serait peut-être utile d'avoir un aperçu des deux équipes. Les calvinistes traditionnels (réformés) sont présentés dans la colonne de gauche et les arminiens dans celle de droite.

6. Mon résumé historique est un condensé de trois ouvrages : *Crisis in the Reformed Churches: Essays in Commemoration of the Great Synod of Dort, 1618-1619* [Une crise dans les Églises réformées : Essais pour commémorer le grand Synode de Dordrecht], trad. libre, Peter Y. De Jong, éd., réimpr., Grandville, Mich., Reformed Fellowship, 2008, p. 17-71 ; Matthew Barret, *The Grace of Godliness: An Introduction to Doctrine and Piety in the Canons of Dort* [La grâce de la dévotion : une introduction à la doctrine et à la piété dans les Canons de Dordrecht], trad. libre, Kitchener, Ontario, Joshua Press, 2013, p. 9-22 ; Cornelis P. Venema, *But for the Grace of God: An Exposition of the Canons of Dort* [Si ce n'était de la grâce de Dieu : un exposé des Canons de Dordrecht], trad. libre, réimpr., Grandville, Mich., Reformed Fellowship, 2016, p. 10-19.

Les réformés : Ce sont les chrétiens et les Églises des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles en Europe qui adhéraient à une ou plusieurs des confessions réformées. Aux Pays-Bas, il s'agissait de la Confession de foi des Pays-Bas (1561) et du Catéchisme de Heidelberg (1563). Les Canons de Dordrecht ont été ajoutés plus tard à ces deux documents et, ensemble, on les connaissait par la suite sous le nom des trois formes d'unité. Je fais parfois référence aux réformés, dans le présent ouvrage, sous le nom de calvinistes traditionnels.

Les contre-remonstrants : parti réformé aux Pays-Bas qui est opposé aux arminiens.

Jean Calvin (1509-1564) : réformateur genevois et l'un des pasteurs et théologiens les plus importants dans le développement de la tradition réformée.

Théodore de Bèze (1519-1605) : érudit, réformateur et successeur de Calvin à Genève.

Les arminiens : Au départ, il s'agissait des disciples de Jacob Arminius, mais après sa mort en 1609 la théologie arminienne a continué à se développer. Au siècle suivant, certains arminiens comme John et Charles Wesley (ou votre ami méthodiste ou baptiste libre) ont probablement une ressemblance théologique avec les arminiens de Dordrecht, mais nous ne devrions pas supposer une correspondance directe. Au fur et à mesure que l'arminianisme se développait en Europe au ^{xvii}^e siècle, il est devenu de plus en plus hétérodoxe.

Les remonstrants : parti arminien aux Pays-Bas, ainsi appelés à la suite du document de protestation qu'ils ont présenté, sous le titre *Remonstrance de 1610*.

Jacob Arminius (1560-1609) : pasteur puis professeur à l'université de Leyde, il a rejeté les doctrines réformées traditionnelles.

Dirk Volkertszoon Coornhert (1522-1590) : théologien néerlandais qui s'est opposé aux enseignements de Théodore de Bèze.

Franciscus Gomarus (1563-1641) : professeur à l'université de Leyde opposé à Arminius. Les contre-remonstrants étaient parfois appelés des gomaristes.

Prince Maurice (1567-1625) : fils de Guillaume d'Orange, il a mené avec succès la rébellion néerlandaise contre l'Espagne ; dirigeant national aux Pays-Bas, il était du côté des gomaristes.

Gisbertus Voetius (1589-1676) : a étudié la théologie auprès de Gomarus et était délégué à Dordrecht. Il a par la suite été professeur à l'université d'Utrecht pendant quarante-deux ans. C'était un important théologien néerlandais au XVII^e siècle.

Johannes Bogerman (1576-1637) : pasteur et érudit, il a présidé le Synode de Dordrecht et a contribué à la traduction des Écritures en néerlandais.

Les Canons de Dordrecht (1619) : les déclarations doctrinales du Synode de Dordrecht, organisées en cinq points principaux de doctrine.

Johannes Uytenbogaert (1557-1644) : prédicateur à La Haye, il a pris la direction des remonstrants après la mort d'Arminius.

Johan van Oldenbarnevelt (1547-1619) : a longtemps été chef politique aux Pays-Bas, associé aux remonstrants, exécuté le 13 mai 1619.

Conrad Vorstius (1569-1622) : professeur à l'université de Leyde, dont les opinions arminiennes ont dévié vers l'hétérodoxie. On l'a banni des Pays-Bas après qu'il eut refusé de se rétracter.

Simon Episcopius (1583-1643) : professeur à l'université de Leyde, il était porte-parole en chef des remonstrants. Il soutenait que le christianisme était davantage un mode de vie qu'une doctrine.

Les opinions des remonstrants (1618) : il s'agit des opinions (parfois appelées *sententia*) exprimées par les arminiens au Synode de Dordrecht.

Ce sont là quelques-uns des noms les plus importants de cette histoire. Mais comment celle-ci s'est-elle déroulée exactement ?

Jacobus Arminius a vécu de 1560 à 1609, chevauchant à peine Jean Calvin qui est mort en 1564. Arminius a amorcé sa carrière d'enseignant en étant profondément calviniste. Après avoir étudié pendant quelque temps à Genève (1582-1587) sous l'influence de Théodore de Bèze, successeur de Calvin, il part ensuite à Amsterdam pour devenir le pasteur d'une Église bien connue. Alors qu'il y exerce son ministère, il est appelé à défendre les opinions de son ancien professeur contre les attaques d'un théologien néerlandais nommé Dirk Volkertszoon Coornhert (1522-1590). En préparant son plaidoyer de la doctrine calviniste traditionnelle, Arminius est peu à peu convaincu de l'enseignement de son adversaire. Plus tard, il prêche une série de messages sur l'épître aux Romains, au cours de laquelle il met l'accent sur le libre arbitre et souligne l'autorité du gouvernement en matières ecclésiastiques et religieuses. Plusieurs personnes commencent alors à se demander si Arminius est réellement en accord avec les normes doctrinales de l'Église néerlandaise, à savoir le Catéchisme de Heidelberg et la Confession de foi des Pays-Bas (en particulier l'article 16 sur la doctrine de l'élection).

En 1603, Arminius est nommé professeur de théologie à l'université de Leyde, où il se heurte fortement à son collègue Franciscus Gomarus. Croyant tous deux à la prédestination, ils divergent néanmoins sur la signification de ce mot. Au cœur de ce désaccord se trouve la question de savoir si elle est uniquement fondée sur la volonté de Dieu (calvinisme traditionnel) ou si elle est basée sur une prescience divine de la foi d'une personne. En 1608, Arminius et Gomarus se rencontrent pour un débat public, mais le litige n'est pas près d'être réglé pour autant. Se considérant tous deux comme des réformés, ils ne disent cependant pas la même chose.

À la suite de la mort d'Arminius en 1609, le mouvement continue sous la direction de Johannes Uytenbogaert, prédicateur à la

Cour de La Haye. En 1610, les arminiens se réunissent à Gouda (un nom plutôt savoureux pour un endroit où a lieu une convocation théologique) et publient un document appelé la *Remontrance*, qui expose « Les cinq articles arminiens »⁷. Une remontrance est une protestation ou des raisons que l'on avance pour déclarer son opposition. Du fait de ce document, et parce que les arminiens sont en désaccord avec la théologie réformée telle qu'elle est comprise et pratiquée aux Pays-Bas, ces gens sont par la suite connus sous le nom de remontrants. La seule raison pour laquelle nous avons les cinq points du calvinisme, c'est que les arminiens en ont présenté cinq. Étant donné que certains de ces points sont délibérément ambigus, et que d'autres sont très nuancés, il peut s'avérer difficile de comprendre pourquoi une telle agitation en a découlé. En effet, la plupart des personnes lisant la *Remontrance de 1610* aujourd'hui auraient du mal à y repérer les distinctions subtiles, mais néanmoins importantes entre les arminiens et les calvinistes traditionnels.

- Le point 1 affirme que Dieu « a déterminé avant la fondation du monde de sauver, parmi la race pécheresse et déchue des humains, ceux qui en Christ, pour Christ, et à travers Christ, par la grâce du Saint-Esprit, croiront en son Fils Jésus-Christ ». Cela ressemble beaucoup à Éphésiens 1, si ce n'est que ce point n'explique pas sur quelle base Dieu détermine qui sera élu. Dieu les choisit-il pour qu'ils puissent croire en Jésus-Christ, ou les choisit-il en se basant sur le fait qu'il connaît d'avance ceux qui mettront leur foi en Jésus-Christ ?

7. Je me référerai à la *Remontrance de 1610* telle qu'elle peut être trouvée dans De Jong, *Crisis in the Reformed Churches* [Crise dans les Églises réformées], trad. libre, p. 243-245.

Nous savons, grâce aux propos tenus lors du Synode de Dordrecht, que les arminiens optaient clairement pour la deuxième réponse.

- Selon le point 2, Jésus-Christ « est mort pour tous les hommes et pour chaque homme, méritant ainsi la réconciliation et le pardon des péchés pour tous à travers sa mort sur la croix ; néanmoins il s'avère que personne d'autre que le croyant ne peut jouir de ce pardon des péchés ». Nous pouvons voir ici l'opposition avec ce que les Canons de Dordrecht enseignent au sujet de « l'expiation limitée ». Les arminiens croyaient que Christ a mérité le pardon pour chaque être humain, mais que ce salut offert ne prend effet qu'en ceux qui croient.
- À première vue, le point 3 semble faire état d'une dépravation totale, puisque les arminiens affirment que « l'Homme ne peut trouver la foi salvatrice en lui-même ou par le pouvoir de son propre libre arbitre ». De plus, ils enseignent que nous ne pouvons rien faire de véritablement bon sans avoir été, au préalable, régénérés par le Saint-Esprit et pleinement renouvelés. Le problème, c'est que la *Remontrance* ne précise pas clairement si cette incapacité spirituelle est une mort ou une maladie et si le remède est une résurrection que Dieu seul opère ou une habilitation remplie de grâce qui se réalise en coopération.
- Nous voyons au point 4 que, selon les arminiens, la grâce n'était pas souveraine comme l'entendait la théologie réformée, c'est plutôt une œuvre qui « vient au-devant ou qui assiste, qui réveille, qui est corrélative et collaborative ». Bien entendu, les remontrants croyaient à la grâce. Ils affirmaient que toutes nos bonnes œuvres doivent être « attribuées à la grâce de Dieu en Christ ».

Mais il s'agissait d'un abord auprès du pécheur au lieu d'une action qui nous relève unilatéralement d'entre les morts. La grâce qui vient au-devant est celle qui se présente avant toute décision humaine et qui offre la possibilité aux hommes et aux femmes de choisir Dieu (sans toutefois que cela soit inévitable). C'est pour cette raison que les arminiens refusaient de dire que la grâce salvatrice est « irrésistible ».

- Le point 5 enseigne que « ceux qui sont incorporés au Christ » ont « une force abondante pour lutter contre Satan, le péché et le monde, » et que, dans ce combat, Christ de même que « l'assistance de la grâce du Saint-Esprit » viennent en aide aux croyants. Mais il y a une condition à cette persévérance. Jésus-Christ prête secours aux croyants par son Esprit « seulement s'ils sont prêts pour la guerre, s'ils désirent son soutien et ne sont pas négligents ». Finalement, la *Remontrance de 1610* laissait aux chrétiens la porte ouverte pour, « par négligence, s'éloigner du principe de leur vie en Christ » et « adhérer à nouveau au siècle présent ».

En réponse à la *Remontrance de 1610*, Gomarus ainsi que d'autres forment un parti de contre-remontrants (parfois appelé les gomaristes) en opposition aux arminiens. Des représentants des deux groupes se réunissent au printemps de cette année-là pour voir si leurs différends peuvent être résolus. La publication de la *Contre-remontrance* de 1611 laisse clairement voir à toutes les personnes impliquées que les deux camps ne font au contraire que s'éloigner de plus en plus. La controverse s'intensifie encore quand l'université de Leyde engage le successeur d'Arminius, un homme du nom de Conrad Vorstius, lequel était non seulement

arminien, mais aussi pratiquement socinien. Quand l'arminien Simon Episcopius est nommé remplaçant de Gomarus à Leyde et que les tenants de cette position recueillent un soutien supplémentaire de l'homme d'État Johan van Oldenbarnevelt et du théologien et juriste Hugo Grotius, il semble alors que le vent a tourné en faveur des remontrants.

Comme c'est le cas dans de nombreuses controverses théologiques tout au long de l'histoire, les partis opposés ne se disputent pas uniquement sur la théologie. Aux Pays-Bas, qui avaient récemment obtenu leur indépendance de l'Espagne, certains se méfient encore de cette nation, tandis que d'autres se félicitent d'une relation plus étroite. De manière générale, pour des raisons économiques et commerciales, la classe marchande souhaite améliorer les relations avec l'Espagne. Le clergé, à l'inverse, craint que davantage de contact avec ces catholiques n'entache la théologie de leurs Églises. La classe populaire se range du côté du clergé pour des raisons théologiques, nationales (anti-Espagne) et sociales (anti-commerçants). Par conséquent, les commerçants considèrent que l'arminianisme est, comme eux, favorable à des relations améliorées avec l'Espagne, tandis que le clergé et la classe inférieure se positionnent du côté de Gomarus.

En 1617, Oldenbarnevelt et les États généraux émettent la « résolution tranchée », rejetant la demande d'un synode national. Certains prétendent qu'Oldenbarnevelt est un champion de la tolérance. Mais le parti des contre-remontrants craint que, sans synode national, avec des États généraux qui contrôlent des questions ecclésiastiques (dont l'autorisation que détiennent les soldats à défendre les remontrants), le conflit ne s'aggrave encore.

Cette même année le Prince Maurice, un réformé, fils et héritier du bien-aimé Guillaume d'Orange, refuse de participer au culte dans l'Église parce que Uytenbogaert y prêche. Oldenbarnevelt

brandit la menace d'une guerre civile, ce qui conduit à son arrestation par le Prince Maurice. En réponse à cela, bon nombre de remontrants fuient le pays et, avec le Prince Maurice à la tête du pays, les États généraux approuvent finalement la convocation d'une assemblée nationale pour résoudre le conflit.

Le synode

Bien que la controverse ait des connotations nationales et politiques, il s'agissait au fond d'un désaccord théologique sérieux. Les différends étaient centrés sur la doctrine de la prédestination, mais l'adhésion confessionnelle représentait également une partie importante de la controverse. Les remontrants plaidaient pour la pleine liberté doctrinale alors que les contre-remontrants insistaient sur le fait que l'Église néerlandaise doit préserver l'unité théologique et la pureté de la prédication. C'est ainsi que, pour la première fois depuis 1586, le gouvernement néerlandais a convoqué un synode national, à cette occasion dans la ville de Dordrecht⁸.

Cette rencontre s'est tenue du 13 novembre 1618 au 29 mai 1619. Des quatre-vingt-quatre membres présents, vingt-six venaient de

8. Il est d'un intérêt particulièrement personnel pour moi (et peut-être pour personne d'autre) que ma famille provient de Dordrecht. J'aime à penser qu'un membre de ma famille se trouvait dans l'assistance lors de ce synode (et, je l'espère, du bon côté !). L'ancêtre le plus lointain que l'on ait retrouvé dans mon arbre généalogique est Pieter DeJong, né à Dordrecht en 1695. Il a épousé Neeltje Liesveld, de la ville voisine Zwijndrecht, le 23 août 1716. Le premier membre de ma famille à avoir émigré en Amérique était Teunis P. DeJong, né aux Pays-Bas en 1839 et mort à Edgerton au Minnesota, en 1925. Il avait épousé, en 1861, Cornelia VenDeursen à Keokuk en Iowa. D'après la tradition familiale, « DeJong » est devenu « DeYoung » lorsque Teunis (ou l'un de ses proches ?) s'est inscrit pour combattre dans les rangs de l'Union, lors de la guerre civile, et que son nom a été enregistré avec une orthographe anglicisée.

la Grande-Bretagne, de la Suisse et de l'Allemagne, tandis que les autres étaient Néerlandais⁹. Ce dernier contingent était composé d'un nombre à peu près égal de pasteurs, de professeurs, de laïcs et de membres des États généraux. Le vendredi 16 novembre au matin, le synode a voté en faveur d'appeler les remontrants à comparaître devant l'assemblée au cours des deux semaines suivantes. Les 13 et 17 décembre, les arminiens ont présenté les *opinions des remontrants* (également connues sous le nom de *sententia*), une donnée essentielle si l'on voulait comprendre ce que Dordrecht cherchait à critiquer et à corriger (voir l'appendice 3).

Dès le mois de janvier, les arminiens sont écartés du synode par le président Johannes Bogerman à cause de leur réticence à coopérer avec la procédure. À environ la même époque, les États généraux accordent à cette rencontre le statut officiel d'une cour ecclésiastique, et à la fin du mois de mars, toutes les opinions écrites des délégués finissent d'être examinées. Le 22 avril 1619, le synode adopte les Canons et établit, pour les Pays-Bas et pour toute Église qui adhérerait à cette position, ce qui constitue la foi réformée authentique à l'égard des points théologiques en litige. Les Canons de Dordrecht sont publiés dans une édition latine officielle le 6 mai 1619, avec des traductions approuvées en néerlandais et en français. En outre, le synode accepte également une édition officielle de la Confession de foi des Pays-Bas, adopte un ordre ecclésiastique et commande une nouvelle traduction néerlandaise de la Bible.

Ayant rejeté les cinq points de l'arminianisme, les Canons de Dordrecht en exposent de leur côté le même nombre. Le premier

9. Deux délégués, Johannes Bergius et Christoph Storch de Brandenbourg, n'ont pas pu venir à cause de l'opposition des luthériens. Quatre autres délégués de France ne se sont jamais vu remettre l'autorisation de quitter leur pays. Leurs quatre sièges sont restés inoccupés pendant toute la durée du synode en leur honneur.

porte sur l'élection divine et la réprobation ; le deuxième a trait à la mort du Christ et, à travers elle, à la rédemption des humains ; les troisième et quatrième points se rapportent à la corruption humaine et au moyen par lequel nous sommes convertis à Dieu ; le dernier est axé sur la persévérance des saints. Les Canons ne prétendent pas expliquer toute la théologie réformée, encore moins la Bible dans son ensemble. Ils cherchaient simplement à déclarer ce qui est « en accord avec la Parole de Dieu et accepté jusque-là dans les Églises réformées » au sujet de la « prédestination divine ». Et, en cela, ils sont dignes d'être commémorés et (surtout) ils méritent une étude et une réflexion minutieuses.

Laisser la grâce être ce qu'elle est

Il est facile de penser que ces deux partis aux Pays-Bas auraient dû trouver un moyen de régler leurs différends. Oldenbarnevelt était prêt à aller jusqu'à la guerre civile pour une dispute religieuse, tandis que le Prince Maurice a malheureusement fini par le condamner à mort et à faire emprisonner quelques pasteurs arminiens. Nous grinçons des dents à l'idée de voir une ingérence politique au nom de la théologie, sans parler de la menace de violence et d'emprisonnement qui ont marqué des membres des deux partis à cette époque. Cependant, si nous ne nous soucions pas de la précision et de la netteté de la théologie, ce n'est pas tant parce que nous démontrons une si merveilleuse ouverture et un amour exemplaire, mais plutôt parce que nous sommes, nous aussi, des gens de notre époque. En réalité, nous nous contentons de généralités et d'ambiguïtés, et nous nous demandons pourquoi quelqu'un exigerait davantage.

Le stéréotype véhiculé au sujet des vieilles confessions comme les Canons de Dordrecht laisse entendre qu'elles prennent la théologie

de la Parole de Dieu et l'emballent sous vide, toute déshydratée et bien emballée. Ou, si nous pouvons changer la métaphore, étudier ce genre de théologie ne devient rien de plus que la dissection d'une grenouille morte.

Mais que se passe-t-il si une autre analogie est plus appropriée ? Que se passe-t-il si la vérité dont nous parlons n'est ni froide ni morte, mais au contraire bien vivante ? Et si, au lieu de nous imaginer à disséquer une grenouille, nous pensions à définir ou à défendre notre enfant ? Si quelqu'un prenait notre enfant pour quelqu'un d'autre, ou s'il s'enfuyait avec lui, les définitions nous importeraient alors beaucoup. Nous voudrions que les gens sachent le nom de notre enfant. Ce ne serait pas suffisant de se contenter de dire : « Je suis à la recherche d'un enfant très mignon. Apportez-m'en un. » Non, nous serions précis quant à son nom, sa taille, ses cheveux, ses yeux et sa voix. Nous fournirions une description minutieuse de notre enfant. De même, si quelqu'un avait mal compris notre enfant ou l'avait attaqué, ne ferions-nous pas tout ce que nous pouvons pour le défendre ? Bien sûr que si, parce que notre enfant est *précieux*.

Il en est ainsi de la vérité de la Parole de Dieu. Avant que le Synode de Dordrecht ne débute, chaque membre a dû prêter un serment solennel et affirmer : « Je ne chercherai que la gloire de Dieu, la paix de l'Église, et surtout la préservation de la pureté doctrinale. » Ils ont ensuite terminé par la prière suivante : « Puisse-tu, mon Sauveur Jésus-Christ, me venir en aide ! Je le supplie de me secourir par son Saint-Esprit¹⁰ ». Les délégués présents à Dordrecht

10. Cité par Fred Klooster, « Doctrinal Deliverances of Dort », dans DeJong, *Crisis in the Reformed Churches* [Une crise dans les Églises réformées], trad. libre, p. 79. Dans le reste du serment, les membres du synode promettent devant Dieu de régler le différend sur les cinq points en utilisant uniquement la Bible.

étaient à la fois joyeux et sérieux en ce qui concerne la doctrine de l'Église.

Nous soucions-nous autant de bien définir et défendre la grâce ?

Dans Romains 11, Paul affirme qu'il y a un « reste selon l'élection de la grâce » (v. 5). Il continue ensuite en défendant et en définissant cette grâce, soutenant que « si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce » (v. 6). Pour Paul, les mots avaient de l'importance. Il ne se contentait jamais d'employer nonchalamment le même vocabulaire que ses adversaires, s'il savait qu'ils utilisaient un dictionnaire différent. Il avait compris que les gens peuvent se proclamer champions de la grâce, la prôner et la célébrer tout en ayant perdu ce qui la caractérise.

Au cœur même des Canons de Dordrecht, il est question de la nature de la grâce – une grâce surnaturelle, unilatérale, souveraine, efficace, rédemptrice et qui ressuscite des morts, avec toutes ses aspérités, avec toute son opposition à l'orgueil humain, et avec tout son réconfort pour l'âme fatiguée. Voilà ce que l'on voulait instaurer au moyen des Canons de Dordrecht, ce que l'on cherchait jalousement à protéger. Certains mots valent la peine qu'on leur donne les définitions les plus minutieuses, tout comme certaines vérités sont trop précieuses pour ne pas être défendues.